

Des travaux majeurs aux habitations Richmond



Des travaux majeurs d'une valeur de 700 000\$ démarrent aux habitations Richmond, situées au 1625, rue Paxton. Les travaux visent à restaurer les logements du 3^e étage et à effectuer des réparations dans certains logements du 1^{er}, 2^e et 4^e étage ainsi que dans la salle communautaire à la suite de l'incendie qui a eu lieu en 2013. De plus, tous les planchers des corridors seront remplacés et les murs des corridors seront repeints. La salle à déchets sera également mise aux normes. Les travaux commenceront la première semaine de juin et se poursuivront jusqu'à la fin de 2014.

occasionneront des inconvénients: bruit, odeurs de peinture et va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble. Veuillez prendre note que l'accès au stationnement n'est plus restreint pour les locataires de l'immeuble. Nous sommes conscients que ces travaux s'ajoutent à ceux que vous avez vécus récemment. C'est pourquoi nous veillerons à ce qu'ils se terminent le plus rapidement possible. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration habituelle.

Comme dans tous chantiers, ces travaux



AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **première rencontre de bilan du chantier de ventilation et d'alarme-incendie** a été organisée par l'Office municipal d'habitation de Montréal le **23 avril dernier** avec un groupe de locataires en présence de **Julie Chalifour**, agente de liaison, **Serge Villandré**, directeur général adjoint, Gestion des HLM, **Sébastien Mimeault**, directeur du Service des immeubles, **Mathieu Ma Hive Dung**, directeur de projets, **Nathalie Morin**, directrice de la promotion du développement social et de la consultation, **Jean-François Cloutier**, directeur à l'entretien et aux réparations, et **Colette Kandolo**, agente de location.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL (SUITE)


Cette rencontre a permis de marquer la fin d'un chantier et d'en faire le bilan, mais aussi d'informer les locataires sur le chantier qui débute. Elle a servi à présenter officiellement le document *Réflexion pour un chantier idéal*, un outil élaboré par le comité de locataires à partir des échanges avec l'ensemble des résidants tout au long du chantier. Cette réflexion a permis d'établir trois grands principes incontournables à la réussite d'un chantier de travaux majeurs: la communication, le respect et la sécurité. Les employés de l'OMHM ont profité de l'occasion pour souligner la grande collaboration des résidants lors de ce chantier qui a posé de nombreux défis et pour les remercier d'avoir pu transformer leur expérience en un document de réflexion constructif et utile pour l'OMHM.

Une **deuxième rencontre de consultation**, le **22 mai dernier**, en présence de **Julie Chalifour**, à laquelle se sont joints **Michel Beauchemin**, directeur de projets, et **Éric Jutras**, de la firme Jutras Architecture, a permis de préciser les travaux à venir et de présenter trois options pour l'aspect final des corridors. L'option choisie permet de revitaliser et d'ensoleiller les espaces communs.

La majorité des travaux de réfection dans les logements touchés par l'incendie seront effectués au 3^e étage. Dans certains logements habités, des travaux importants auront aussi lieu, soit la réfection de cuisines et de salles de bain ou la réparation de murs ou de planchers. Des rencontres individuelles ont lieu actuellement ou sont prévues avec les familles touchées afin de planifier les travaux, car certains nécessiteront un relogement temporaire des locataires, en fonction de leurs besoins et de leurs préoccupations. **Si vous n'avez pas été joint, c'est parce que votre logement n'est pas touché par les travaux.**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre agente de liaison, Julie Chalifour, en composant le 514 872-9224.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <p>Les planchers des corridors seront refaits. Les murs des corridors ainsi que les portes et les cadres de porte de tous les logements seront repeints.</p>	La peinture sera rafraîchie et les couleurs utilisées seront celles choisies par les locataires lors de la consultation.	Renouvellement de l'aspect des corridors
Tous les logements touchés par le sinistre et une partie de la salle communautaire seront rénovés.	Les travaux sont rendus nécessaires à la suite de l'incendie. Les travaux varient en fonction des dommages subis.	Remise à neuf des logements abimés
La salle à déchets sera réaménagée.	La salle à déchets ne répondait plus aux normes en vigueur.	Mise aux normes

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Pour la bonne marche des travaux, l'Office municipal d'habitation de Montréal fait appel, une fois de plus, à votre collaboration.



Au moment des travaux dans les corridors, vous devez retirer tout ce qui se trouve sur le plancher ou sur les murs des corridors.



Corridor dégagé, prêt pour les travaux

Votre présence est requise pour les travaux de peinture de la porte de votre logement. Lorsqu'il sera temps de les effectuer, l'entrepreneur vous avisera.

Pour les autres travaux, les ouvriers n'entrent pas dans les logements, sauf dans ceux qui sont ciblés en raison des dommages subis lors de l'incendie. Puisque la plomberie de certaines cuisines et salles de bain sera refaite, **il devra y avoir des coupures d'eau de courte durée**, toujours en dehors des heures de pointe. Vous serez avisé de ces coupures chaque fois.

VOICI L'OPTION CHOISIE PAR VOUS POUR LA REMISE À NEUF DES CORRIDORS



Couleurs à titre indicatif. Pour plus de précisions sur le résultat final, veuillez consulter le babillard.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous **tenir loin du chantier et des équipements** de l'entrepreneur. Pour la durée des travaux, un conteneur sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Il est destiné aux déchets industriels uniquement et son usage est réservé à l'entrepreneur. **Veuillez donc ne pas y déposer vos déchets.**



L'ENTREPRENEUR

Marcel Thifault est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Richmond. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Les travaux plus bruyants ne débuteront pas avant 8 h.** Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS RICHMOND

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS :

- ◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour
- ◆ Surveillant de travaux :
Arezki Sail
- ◆ Directeur de projets :
Michel Beauchemin



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE :

- ◆ Préposé à la sécurité :
Michel Dextraze
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Marc-André
- ◆ Agente de location :
Colette Kandolo
- ◆ Organisatrice communautaire :
Andréa Quezada



Les travaux majeurs effectués dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Charles Allain et Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
LithoChic inc.